

ÉNERGIE SAGUENAY

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFACTION DE GAZ NATUREL

À SAGUENAY

Deuxième partie de l'audience publique du BAPE

Commentaire

présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

par

Louise Lévesque

20 octobre 2020

Au président, M. Denis Bergeron

Au commissaire, M. Laurent Pilotto

C'est une belle opportunité qui nous est offerte (citoyens) de présenter notre avis sur le projet GNL/Gazoduc lors de cette 2^{ème} partie des audiences publiques du BAPE.

J'ai hésité un bon moment avant de me décider à envoyer mes commentaires sur ce projet parce que j'ai des doutes sur la neutralité ou l'objectivité du processus de consultation pour autoriser l'implantation de cette usine et le transport de gaz naturel liquéfié dans le Fjord du Saguenay. J'ai bien peur que les décisions soient déjà prises malgré plusieurs oppositions au projet.

J'ai des doutes sur le processus parce que :

- 1- notre premier Ministre a déjà exprimé qu'il était favorable à ce projet parce qu'il permettrait de créer de bons emplois,
- 2- le fait que le Gouvernement ait autorisé des études d'impact distinctes pour chaque projet GNL/Québec et Gazoduc alors qu'on sait tous qu'il s'agit d'un seul projet, l'un dépend de l'autre,
- 3- le Gouvernement ne veut pas instaurer de moratoire sur les études scientifiques qui sont en cours actuellement, financées par les gouvernements provincial et fédéral, pour en connaître les conclusions et en tenir compte.

Malgré cette inquiétude, j'ai choisi de vous présenter mon désaccord face à ce projet.

Mon nom est Louise Lévesque.

J'habite à La Baie, au Saguenay sur les rives de la baie des Ha!Ha! depuis plus de 30 ans. Je suis native de Rimouski où j'ai grandi sur les rives du fleuve St-Laurent. Que voulez-vous? quand on vient au monde au bord de l'eau, c'est pour la vie. Notre terrain de jeu, à l'arrière de la maison, (parce qu'en avant c'était la route 132) était la grève au bord du fleuve au rythme des marées. Notre maison était à quelques 300 mètres du quai de Rimouski-Est (situé entre Rimouski et Pointe-au-Père), maintenant fusionné avec Rimouski.

Enfants, nous nous sommes baignés dans le fleuve allègrement. Des fois, nous ressortions de l'eau tachés de matière brune-noire qu'on appelait "Caltor". On se salissait la peau et nos maillots de bain de cette colle qui devait être enlevée avec de l'essence.

Plus tard, nous avons compris que cette colle noire qui ramollissait au soleil et qui devenait raide et cassante au froid était du goudron ou en anglais Coal-Tar, d'où Caltor.

Cette matière était déversée ou échappée accidentellement par les bateaux qui venaient au quai. On ne savait pas que cela pouvait être dangereux pour notre santé, mais aussi pour la faune et la flore.

À cette même période, il y a environ 50 ans, il est arrivé à quelques reprises (au moins deux) que mon père nous ait amené à Ste-Luce (petit village au bord du fleuve à l'est de Rimouski) voir des "marsouins" échoués sur la plage. Nous étions impressionnés de voir ces grosses baleines blanches (avec nos yeux d'enfant, elles étaient immenses) mortes sur le rivage. Mon père nous disait que c'était à cause des bateaux. On en comprenait qu'il s'agissait de collisions avec de gros bateaux. Mais peut-être que mon père savait déjà que c'était à cause du bruit des bateaux...

Plus tard, quand nous avons entendu parler de la disparition des bélugas, que c'était une espèce menacée, nous avons compris qu'il s'agissait des grosses baleines blanches de notre enfance, qu'on avait vues mortes sur les plages dans le Bas St-Laurent.

Après ces divers événements d'insouciance ou d'inconscience et de pollution, nous avons pris conscience des dangers sur la santé pour les populations riveraines que ce soit la faune, la flore ou la race humaine. Des mesures de précautions et de protections ont été instaurées au fil des ans pour empêcher que des catastrophes arrivent et que des dommages irréparables soient commis. C'est tout en notre honneur qu'au Québec, on se soit réveillé et qu'on ait entrepris des démarches et voté des lois pour cesser d'utiliser nos cours d'eau (le fleuve St-Laurent et le Saguenay entre autres) comme des dépotoirs ou comme des fosses septiques pour les industries qui donnent de bons emplois.

La baie des Ha! Ha! est devenue avec les années, le garde-manger des bernaches et des oies blanches. Ce n'est seulement que depuis les années 1990, moins de 30 ans, que ces oiseaux migrateurs nous visitent au printemps et à l'automne. Avant ces années, le Saguenay était beaucoup trop pollué par l'industrie lourde.

Je ne peux être favorable à ce projet lorsque je vois que celui-ci vient à l'encontre de toutes initiatives pour protéger l'environnement, de réduire les gaz à effet de serre, de protéger l'habitat faunique, de profiter d'une quiétude et d'une qualité de vie aux abords de ce cours d'eau qu'est le Saguenay.

Comme citoyen, on composte notre laitue fanée, on roule à vélo ou en voiture électrique, on pose bien d'autres petits gestes auxquels nous croyons pour protéger notre environnement et pour donner l'exemple à nos jeunes. Et c'est à se demander où est la logique quand on veut permettre à un groupe de riches investisseurs de l'extérieur du Québec et du Canada de venir s'enrichir pendant environ 25 ans tout en détruisant nos modestes efforts et nous faire reculer de 50 ans.

Ce type de projet où on nous laisse croire que ce sera merveilleux, qu'on va s'enrichir collectivement avec de gros investissements, il ne faut pas se leurrer. C'est du court terme. 25 ans c'est peu et c'est vite passé. Que se passera-t-il à la fin de sa vie utile?

On va laisser utiliser ce que nous avons de plus beau et unique en Amérique du Nord; le Fjord du Saguenay et son parc marin Saguenay – St-Laurent pour faire transiter des matières dangereuses dont on ne peut garantir aucun accident et s'il s'en produit, on ne peut garantir le contrôle de ceux-ci. On va déranger la quiétude de toutes espèces qui y habitent, qui y vivent en surface ou en profondeur.

Des experts indépendants ne sont pas entendus pour expliquer les réels dangers environnementaux et ils ne sont pas là pour exiger des détails sur des plans permettant d'éviter tout accident de toute nature ou des plans de réhabilitation ou restauration que le promoteur lui-même ne peut fournir.

Aujourd'hui, on se retrouve face à un projet qui risque de nous faire revivre les mêmes dégâts qu'on a déjà connus aux abords de nos cours d'eau et d'éliminer nos efforts pour protéger notre environnement. Ne soyons pas aveuglés par des promesses d'avoir plus d'argent et d'avoir une vie meilleure. C'est un leurre. Ne reculons pas de 50 ans.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à mes commentaires.

Louise Lévesque